

Internet Radio

Fiche d'informations standardisée

Conditions d'éligibilité	<p>Pour vérifier que votre commune est desservie par une technologie Radio (WiMAX ou WifiMax), vous pouvez tester son éligibilité sur www.nordnet.com, rubrique Internet Radio ou appeler le Service Clients Nordnet au 3420 (appel non surtaxé).</p> <p>L'offre Internet Radio est réservée aux habitations équipées d'un Kit Radio et pouvant communiquer avec une station radio et situées dans certaines communes, dans les zones ci-dessous.</p> <p>Zone A – Délégué local : Axione Charente-Maritime (17), Corrèze (19), Creuse (23), Communauté de Communes de Quimper (29), Indre-et-Loire (37), Maine-et-Loire/Anjou (49), Haute-Vienne (87), Hautes-Pyrénées (65), Nièvre (58), Sarthe (72).</p> <p>Zone A – Cher (18). Délégué local : Cher Haut-Débit.</p> <p>Zone A – Manche (50). Délégué local : Manche Haut-Débit.</p> <p><i>Seul l'installateur du Kit Radio (désigné par le délégué local) pourra valider définitivement votre éligibilité à l'issue du test effectué lorsqu'il se déplacera chez vous. En cas d'échec de ce test ou de signal radio insuffisant, la commande sera annulée et aucun frais ne vous sera facturé.</i></p> <p>Zone B – Délégué local : ATHD Allier (03), Cantal (15), Haute-Loire (43), Puy-de-Dôme (63).</p>				
Conditions d'accès	<p>Pour bénéficier des services inclus dans l'offre Internet Radio, il est indispensable de disposer, d'installer et de mettre en service un Kit Radio, une NordnetBox et un appareil disposant d'un navigateur Internet.</p>				
Prix mensuel du forfait Internet Radio	<p>39€90 / mois Frais d'accès au service : 49€. Frais de résiliation : 79€.</p>				
Options	<p>La liste des options, le détail des tarifs et des conditions sont disponibles sur www.nordnet.com, onglet « Connexion Internet », rubrique « Internet Radio ».</p>				
Equipements et caractéristiques	<table border="1"> <tr> <td data-bbox="339 1464 472 1626">NordnetBox</td> <td data-bbox="472 1464 1458 1626"> <p>Routeur sécurisé à hautes performances, 4 ports Ethernet 10/100/1000, connexion Wi-Fi 802.11b/g/n/ac, serveur multimédia UPnP AV, compatible DLNA.</p> <p>Ce matériel est mis à disposition gratuitement pour la durée de l'abonnement. Il doit être restitué à Nordnet lors de la résiliation ou d'un éventuel remplacement.</p> </td> </tr> <tr> <td data-bbox="339 1626 472 2058">Equipement Radio</td> <td data-bbox="472 1626 1458 2058"> <p>Zone A Fourniture, installation et maintenance du Kit Radio WiMAX ou du Kit Radio WifiMax par un installateur désigné par votre délégué local.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le Kit Radio WiMAX doit être restitué à la demande de votre délégué local lors de la résiliation ou d'un éventuel remplacement. Cet équipement est attaché au domicile et ne pourra être enlevé en cas de déménagement. - Le Kit Radio WifiMax ou doit être restitué à Nordnet lors de la résiliation ou d'un éventuel remplacement. <p>Zone B</p> <ul style="list-style-type: none"> - Kit Radio WifiMax proposé à l'achat dans le cadre d'un Forfait : 199€ (hors promotion). - Kit Radio WifiMax mis à disposition par Nordnet pour la durée de l'abonnement dans le cadre d'un Pack : +10€/mois (par rapport au prix </td> </tr> </table>	NordnetBox	<p>Routeur sécurisé à hautes performances, 4 ports Ethernet 10/100/1000, connexion Wi-Fi 802.11b/g/n/ac, serveur multimédia UPnP AV, compatible DLNA.</p> <p>Ce matériel est mis à disposition gratuitement pour la durée de l'abonnement. Il doit être restitué à Nordnet lors de la résiliation ou d'un éventuel remplacement.</p>	Equipement Radio	<p>Zone A Fourniture, installation et maintenance du Kit Radio WiMAX ou du Kit Radio WifiMax par un installateur désigné par votre délégué local.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le Kit Radio WiMAX doit être restitué à la demande de votre délégué local lors de la résiliation ou d'un éventuel remplacement. Cet équipement est attaché au domicile et ne pourra être enlevé en cas de déménagement. - Le Kit Radio WifiMax ou doit être restitué à Nordnet lors de la résiliation ou d'un éventuel remplacement. <p>Zone B</p> <ul style="list-style-type: none"> - Kit Radio WifiMax proposé à l'achat dans le cadre d'un Forfait : 199€ (hors promotion). - Kit Radio WifiMax mis à disposition par Nordnet pour la durée de l'abonnement dans le cadre d'un Pack : +10€/mois (par rapport au prix
NordnetBox	<p>Routeur sécurisé à hautes performances, 4 ports Ethernet 10/100/1000, connexion Wi-Fi 802.11b/g/n/ac, serveur multimédia UPnP AV, compatible DLNA.</p> <p>Ce matériel est mis à disposition gratuitement pour la durée de l'abonnement. Il doit être restitué à Nordnet lors de la résiliation ou d'un éventuel remplacement.</p>				
Equipement Radio	<p>Zone A Fourniture, installation et maintenance du Kit Radio WiMAX ou du Kit Radio WifiMax par un installateur désigné par votre délégué local.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le Kit Radio WiMAX doit être restitué à la demande de votre délégué local lors de la résiliation ou d'un éventuel remplacement. Cet équipement est attaché au domicile et ne pourra être enlevé en cas de déménagement. - Le Kit Radio WifiMax ou doit être restitué à Nordnet lors de la résiliation ou d'un éventuel remplacement. <p>Zone B</p> <ul style="list-style-type: none"> - Kit Radio WifiMax proposé à l'achat dans le cadre d'un Forfait : 199€ (hors promotion). - Kit Radio WifiMax mis à disposition par Nordnet pour la durée de l'abonnement dans le cadre d'un Pack : +10€/mois (par rapport au prix 				

		<p>mensuel du forfait Internet Radio). Dans ce cas, le Kit Radio WifiMax doit être restitué à Nordnet lors de la résiliation ou d'un éventuel remplacement.</p>
	Installation	<p>Zone A : l'installation du Kit Radio WifiMax ou du Kit Radio WiMAX est réalisée par un installateur désigné par votre délégataire local.</p> <p>Zone B : vous pourrez installer votre Kit Radio WifiMax vous-même ou opter pour la prestation d'installation (détails et tarif sur www.nordnet.com, rubrique Internet Radio). Nous vous enverrons par courrier les coordonnées de l'installateur que vous pourrez contacter. Le forfait standard comprend : le déplacement de l'installateur, la fourniture de fixations, le test de réception, l'installation et le pointage de l'antenne, un câble de 20 mètres, la mise en service et le contrôle du fonctionnement sur l'un de vos appareils. Cette installation est garantie 1 an (fixation, pointage, hors événement climatique et intervention d'un tiers).</p> <p>Toute prestation supplémentaire au forfait standard sera à votre charge. La relation contractuelle pour cette prestation sera, dans ce cas, établie entre vous et l'antenniste et son exécution n'engagera pas la responsabilité de Nordnet.</p>
	Equiptement Mobile	<p>- Carte SIM mise à disposition gratuitement : une fois que vous aurez reçu votre carte SIM, il ne vous restera plus qu'à l'activer sur votre Espace Client, rubrique « Espace Mobile ». Son remplacement vous sera facturé 5€.</p> <p>- Téléphone Wiko Lubi 4 : vous recevrez ce téléphone (dans la limite des stocks disponibles) en même temps que votre NordnetBox.</p> <p><u>Caractéristiques principales</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> . couleur noire, . écran 1,77" (4,5 cm) d'une résolution de 128 x 160 pixels, . double SIM, réseaux quadri-bande GSM 850/900/1800/1900 MHz, . mémoire extensible jusqu'à 32Go (micro SD), . DAS pour une utilisation près de l'oreille 0.552 W/kg, . DAS pour une utilisation près du corps 0.588 W/kg, . Appareil non compatible avec les données Internet. <p>Détail des fonctionnalités: http://assistance.nordnet.com/kb/download/294/</p>
	Garantie légale	<p>Pour rappel, conformément au Code de la consommation, vous bénéficiez le cas échéant, de la garantie légale de conformité de 24 mois à compter de la date d'achat du matériel.</p>
Durée d'engagement		<p>Le contrat est conclu pour une durée de 11 mois, plus le mois en cours au jour de la réception par Nordnet de votre commande complète et valide. A l'issue de cette période, l'abonnement sera tacitement renouvelé de mois en mois (hors renouvellement avec une promotion spécifique - cf. conditions applicables à la promotion lors de votre souscription).</p> <p>En zone B, si vous optez pour la mise à disposition du Kit Radio WifiMax, le contrat est conclu pour une durée de 23 mois, plus le mois en cours au jour de la réception par Nordnet de votre commande complète et valide. A l'issue de cette période, l'abonnement sera tacitement renouvelé de mois en mois (hors renouvellement avec une promotion spécifique - cf. conditions applicables à la promotion lors de votre souscription).</p> <p>Si vous êtes un consommateur, vous bénéficiez d'un droit de rétractation de 14 jours à compter de la réception des matériels, dans le respect des articles L 221-18 et L 242-3 du Code de la consommation.</p>
Délai indicatif de mise à disposition de l'accès Internet		<p>Les services sont activés dès réception de votre commande complète et valide par Nordnet mais peuvent nécessiter une activation et la transmission d'informations et de documents complémentaires. L'accessibilité n'est possible qu'une fois le matériel installé et en utilisant les identifiants de connexion communiqués par Nordnet.</p> <p>Les matériels vous seront expédiés gratuitement et livrés sous 15 jours, à</p>

	<p>compter de la réception de votre commande complète et valide par Nordnet et/ou de la réception des informations et documents nécessaires. En cas d'installation par un installateur, il vous apportera le Kit Radio.</p> <p>En zone A, l'installateur désigné par votre délégataire local vous contactera par téléphone pour convenir de la date de livraison et d'installation de votre équipement Radio WifiMax ou WiMAX dans un délai moyen de 4 semaines à compter de la date de réception de votre commande complète et valide par Nordnet.</p> <p>En zone B, si vous souhaitez faire appel à un installateur, il vous revient de contacter l'installateur aux coordonnées transmises par Nordnet.</p>
<p>Conditions de résiliation à l'initiative du client</p>	<p>Toute demande de résiliation doit être adressée par écrit. Elle doit être datée, signée et rappeler votre numéro d'abonné ainsi que le service concerné. Votre demande de résiliation sera prise en compte dans un délai de dix jours à compter de la date de réception par Nordnet de cette demande.</p> <p>Des frais de résiliation de 79€ s'appliquent et vous restez tenu d'acquitter intégralement les sommes restant dues jusqu'au terme de la période d'engagement (100% des sommes restant dues entre la date de résiliation effective et le 12^{ème} mois puis, si vous avez un engagement de 24 mois, ¼ des sommes restant dues entre le 13^{ème} et le 24^{ème} mois).</p>
<p>Débits maximum en réception / émission</p>	<p>Zone A (départements 17 / 19 / 23 / 29 / 37 / 49 / 58 / 65 / 72 / 87) Le Kit Radio WiMAX permet d'échanger des données via Internet en profitant d'un débit jusqu'à 10 Mégabits par seconde en réception et jusqu'à 512 Kilobits par seconde en émission.</p> <p>Zone A (département 18) Le Kit Radio WifiMax permet d'échanger des données via Internet en profitant de débits jusqu'à 20 Mégabits par seconde en réception et jusqu'à 2 Mégabits par seconde en émission.</p> <p>Zone A (département 50) Le Kit Radio WifiMax permet d'échanger des données via Internet en profitant de débits jusqu'à 20 Mégabits par seconde en réception et jusqu'à 3 Mégabits par seconde en émission.</p> <p>Zone B (départements 03, 15, 43 et 63) Le Kit Radio WifiMax permet d'échanger des données via Internet en profitant d'un débit jusqu'à 18 Mégabits par seconde en réception et 4 Mégabits par seconde en émission.</p> <p>Les débits maximum alloués sont disponibles au niveau de l'équipement radio relié à la NordnetBox, sous réserve de l'utilisation d'un équipement compatible (qualité de l'appareil connecté, câblage, configuration, logiciels et applicatifs installés). Les débits indiqués correspondent à un usage normal (c'est-à-dire n'utilisant pas un accès constant à pleine capacité et n'ayant pas fait l'objet d'un signalement d'abus...), et dépendent du territoire et du délégataire du réseau radio concernés qui est susceptible d'imposer certaines restrictions. Ils peuvent baisser temporairement notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en période de forte sollicitation du réseau radio par l'ensemble des abonnés, du fait de la distance ou d'obstacles vous séparant de l'émetteur radio, - en raison d'usages simultanés de la connexion au sein de votre foyer entraînant un partage de la connexion, - lors du téléchargement de mises à jour (qu'elles soient automatiques ou non) de logiciels, applications, de systèmes d'exploitation ou données, - du fait d'une connexion par Wi-Fi, de l'utilisation de prises CPL, de la téléphonie fixe par Internet, ou du visionnage de chaînes en OTT (Over The

	<p>Top = méthode de diffusion de vidéos utilisant une partie de la bande passante de la connexion Internet) dans le cadre du service TV (option Elite),</p> <ul style="list-style-type: none"> - en raison de votre installation électrique, informatique et logicielle, - en fonction des sites et applications consultés à partir de votre connexion, - ...
Limitations liées à la technologie	<p>En raison des spécificités de la technologie Radio et en fonction de la configuration de l'environnement de votre domicile, des interférences ou perturbations peuvent intervenir, notamment en cas d'obstacles physiques entre votre équipement Radio et la station Radio (constructions, végétation...). Ces perturbations peuvent également entraîner une réduction du débit, voire une coupure du service.</p>
Communications téléphoniques incluses via le téléphone par Internet (fixe)	<p>Nombre d'appels illimité vers fixes et IP de France métropolitaine de type 01, 02, 03, 04, 05 et numéros IP de type 09 ; hors numéros courts et numéros spéciaux majorés, dans la limite de 4 heures de communication par appel et sous réserve d'une utilisation normale du service.</p> <p>Les appels hors-forfait sont facturés à la seconde, aux conditions et tarifs de Nordnet (coûts de facturation et de mise en relation disponibles sur www.nordnet.com, rubrique « Internet Radio », section « Téléphone fixe » puis « voir les informations techniques et le détail des tarifs par destination »).</p>
Conditions d'accès aux Offres Mobile Nordnet	<p>Les Offres Mobile Nordnet sont disponibles dans les zones couvertes par les réseaux mobiles GSM, GPRS, EDGE, 3G, 3G+, H+ et 4G, en utilisant un mobile compatible. La carte de couverture du réseau mobile est disponible sur http://couverture-mobile.orange.fr/mapV3/mobile/</p> <p>Après réception de votre commande complète et valide, vous recevrez des identifiants pour vous connecter à votre Espace Client Nordnet (https://client.nordnet.com/identification). Dans la rubrique « Espace Mobile », vous pourrez choisir votre forfait et nous transmettre les informations et documents nécessaires. A réception de ces éléments, nous activerons votre ligne mobile et vous pourrez alors profiter de vos services mobiles avec Nordnet.</p> <p>Portabilité : lors de la souscription à un Forfait Mobile proposé par Nordnet, si vous souhaitez conserver votre numéro de téléphone mobile actuel, appelez le 3179 (appel et service gratuit) depuis la ligne dont vous souhaitez conserver le numéro afin d'obtenir votre RIO (Relevé d'Identité Opérateur).</p> <p><i>Détails, conditions et tarifs disponibles sur la Fiche d'Informations Standardisée « Les Offres Mobile Nordnet », disponible sur www.nordnet.com, rubrique Fiches d'Informations Standardisée.</i></p> <p><u>Ligne mobile incluse dans l'offre Internet Radio</u> Tarifs des services émis depuis et vers la France métropolitaine et les DROM, et depuis les DROM, la zone Europe, la Suisse et l'Andorre vers ces mêmes destinations et la France métropolitaine :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appels : 0.10€/min (facturation à la seconde), hors numéros courts et numéros spéciaux majorés ; - SMS : 0.02€ / unité, hors numéros courts et numéros spéciaux majorés ; - MMS : 0.50€ / unité (limité à 600 Ko par envoi), hors numéros courts et numéros spéciaux majorés ; - Internet mobile 3G, 3G+, H+ et 4G : 0.05€ / Mégaoctet. Facturation au kilooctet (1000 kilooctet = 1 Mégaoctet).
Service clients	<p>Site d'assistance Nordnet : http://assistance.nordnet.com/ Formulaire de contact : https://www.nordnet.com/contactez-nous pour envoyer un message à un conseiller Nordnet. Service Clients et Commercial : 3420 (appel non surtaxé) Disponible du lundi au vendredi de 9h à 18h et le samedi de 9h à 16h.</p>

Informations complémentaires	Des informations complémentaires sur ces offres sont disponibles sur le site www.nordnet.com , onglet « connexions Internet », rubrique « Internet Radio ».
Conditions contractuelles applicables	Les conditions contractuelles applicables au service, incluant notamment les dispositions complémentaires concernant les débits et limitations, le traitement des réclamations (en ce compris celui portant sur les débits), les limitations de responsabilité, les modalités de modification du contrat, de résiliation, de retour du matériel mis à votre disposition notamment à l'issue de votre abonnement ou lors de tout remplacement, la loi applicable et la juridiction compétente et le cas échéant le droit de rétractation, le service après-vente et la garantie légale sont disponibles sur cgv.nordnet.com .
Réclamations	<p>Vous pouvez adresser votre réclamation au Service Relation Clients de Nordnet :</p> <ul style="list-style-type: none">- par téléphone, au 3420 (appel non surtaxé)- par Internet, via le formulaire de contact (rubrique « Envoyez-nous un message » sur www.nordnet.com)- par courrier, adressé au Service Relation Clients, 20 rue Denis Papin - CS 20458 -59664 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX. <p>Si vous n'êtes pas satisfait de la réponse apportée par le Service Relation Clients ou en l'absence d'une réponse depuis plus d'un mois à compter de l'envoi de votre demande, vous pouvez ensuite contacter le Service Consommateurs de Nordnet, en adressant un courrier au 20 rue Denis Papin - CS 20458 -59664 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX.</p> <p>Si vous êtes un consommateur et si votre demande est restée sans réponse depuis plus d'un mois ou si vous n'avez pas reçu de réponse satisfaisante, vous pouvez saisir le Médiateur des communications électroniques en complétant le formulaire prévu à cet effet, directement sur le site www.mediateur-telecom.fr.</p>